

A.B.C

SAS au capital de 7 622,45 €
Siège social : 19, avenue des Ecoles Jules Julien
31 400 Toulouse
RCS TOULOUSE 421 112 848

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 05 AVRIL 2024

Le 05 avril 2024 au siège social, Madame Amanda Louison née Astre, demeurant au 3, rue de Montagnac - 31 310 Rieux-Volvestre, agissant en sa qualité d'actionnaire unique et de présidente de la société A.B.C société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 7 622.45 € immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro SIREN 421 112 848, a pris la décision suivante :

- Ajout nom commercial,
- Modification de l'objet social,
- Refonte des statuts de la Société,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION - AJOUT DU NOM COMMERCIAL

L'actionnaire unique décide d'ajouter le nom commercial : IMPRIMERIE 1001 à la dénomination de la société à partir du 05 avril 2024.

DEUXIEME RESOLUTION - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'actionnaire unique décide de modifier l'objet social de la société à compter du 05 avril 2024 afin d'être plus en conformité avec l'évolution de ses activités.

TROISIEME RESOLUTION - REFONTE DES STATUTS DE LA SOCIETE

En conséquence de ce transfert, l'actionnaire décide de modifier la rédaction de l'article 2 et 3 des statuts de la façon suivante :

« ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et dans tous pays :

- *Imprimerie de labeur dédiée à l'impression de livres, de magazines, de brochures, d'affiches, de catalogues, de dépliants, de prospectus et d'autres imprimés publicitaires, d'albums, d'agendas, de calendriers et de tout type d'imprimés commerciaux, de papier à lettres à en-tête personnel et d'autres imprimés comme les étiquettes adhésives ou non et tout type d'imprimé papier et sur tous supports imprimables,*
- *Revente de produits imprimés de tout type et sur tout type de technologie d'impression (offset, sérigraphie, signalétique, impression numérique grand format, ...), objets publicitaires,*
- *Le façonnage de tous types de documents,*
- *Pose de visuels imprimés,*

- Organisme de formation, communication, marketing, relations publiques, commercialisation d'espaces publicitaires, le routage, le publipostage, conseil en gestion d'entreprise,
- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de groupement d'intérêt économique ou autrement, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. La création, l'acquisition, la location, la prise de bail, l'installation en vue de leur exploitation de tout établissement se rapportant à cette activité.
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. »

« ARTICLE 3 - DENOMINATION

La dénomination sociale de la société est : **ABC**.

Le nom commercial est : **IMPRIMERIE 1001**.

Dans tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination sera précédée ou suivie immédiatement des mots écrits lisiblement "Société par actions simplifiée" ou des initiales "SAS", de l'énonciation du montant du capital social, ainsi que du siège du tribunal au greffe duquel elle est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés, et le numéro d'immatriculation qu'elle a reçu. »

En conséquence, après avoir pris connaissance des statuts refondus de la société adopte article par article puis dans leur ensemble les nouveaux statuts de la société.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIRS POUR FORMALITES

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Fait à Toulouse, le 05 avril 2024

en 3 exemplaires

Signature du président et actionnaire unique

Amanda Astre

